

L'Arche

Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Mars 2009

L'Arche Sous l'Arc en Ciel – Revue trimestrielle éditée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri – Prix unitaire 2,5 euros - Abonnement 8 euros.

© Lansing - Fotolia.com / © paris pao - Fotolia.com



Dossier : La loi DALO, un an après

Les Bric à Brac : la nouvelle économie

Urgence et insertion, le paradoxe de l'exigence



Hébergement d'urgence

■ **Villefranche Montmartin**
96, rue du stade Montmartin - 69400 GLEIZE
24 places



■ **L'Escale**
79, rue Eugène Pons - 69004 Lyon
30 places



■ **Auberge des familles**
122 rue de Gerland - 69007 Lyon
38 places



■ **Gymnase Clémenceau**
66, rue Béchevelin - 69007 Lyon
Sur réquisition du Préfet
100 places



■ **Centre Gabriel Rosset - Le 122**
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
188 places



Accueil



■ **Accueil La Main Tendue**
317, rue Dechavanne - 69400 Villefranche sur Saône
60 personnes par jour



■ **Accueil Saint-Vincent**
10, rue Bellièvre - 69005 Lyon
90 personnes par jour



Atelier d'insertion

■ **Atelier Polyvalent**
58, quai Gillet - 69004 Lyon
9 postes



■ **Atelier Tri objets**
58, quai Gillet - 69004 Lyon
7 postes



■ **Atelier Tri textile**
17, rue de Toulon - 69007 Lyon
24 postes



■ **Atelier Entretien**
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
Nettoyage - buanderie - maintenance
13 postes



■ **Recycleries**
- 82, av. Apollinaire - 69009 Lyon
1 poste
- 29 route de la Gare - 69340 Francheville
1 poste



■ **Atelier Transport**
85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
10 postes



■ **Atelier Cuisine**
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
10 postes



Capacités maximales :

- Accueils de jour : 320 personnes
- Hébergement d'urgence : 380 places
- Hébergement d'insertion : 369 places

Légende



Hébergement d'urgence



Hébergement d'insertion



La Rencontre
2, rue Pelletier - 69004 Lyon
50 personnes par jour



Relais SOS
90, rue Marius Berliet - 69008 Lyon
120 personnes par jour



La Chardonnière
65, Grande Rue - 69340 Francheville
68 places



**Résidence le Bordeaux
Action Familles**
1, rue du Belier - 69002 Lyon
100 places



**Résidence le Bordeaux
Foyer Eugène Pons**
1, rue du Belier - 69002 Lyon
25 places (jeunes de 18 à 28 ans)



Antenne Familles
8, bis rue Ferber - 69300 Caluire
50 places



Auberge des familles
122 rue de Gerland - 69007 Lyon
12 places



Résidence Le "85"
85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
20 places



Résidence Les Hortensias
68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
22 places



Antenne Familles
2, rue des Saules - 38280 Villette d'Anthon
60 places



115

**Veille Sociale
Téléphonique**

- Orientation
- Signalement
- Écoute

gulation de 208 places



Santé

Lieu d'hygiène
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
1 300 soins par an



Point Santé
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon
6 000 consultations par an



Lits de repos
1, rue du Bélier - 69002 Lyon
12 places



Bric à Brac

Bric à Brac Baraban
130 bis rue Baraban - 69003 Lyon
Tél. : 04 72 34 84 46

Bric à Brac Oullins
6, rue Pierre Semard - 69600 Oullins
Tél. : 04 72 66 95 02

Bric à Brac Croix-Rousse
19, rue Pailleron - 69004 Lyon
Tél. : 04 72 07 94 89

Bric à Brac Vaise
21, rue Berjon - 69009 Lyon
Tél. : 04 78 47 13 47

Bric à Brac Guillotière
56, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 09 27

Bric à Brac Villefranche /S
317, rue Dechavanne - 69400 Villefranche /S
Tél. : 04 74 60 47 62





Benoît Viannay
Président

Nous sommes des urgentistes...

Cet hiver, il n'y a jamais eu autant de personnes à la rue, des hommes et des femmes seules ; des couples, des familles avec enfants, à accueillir dans l'urgence. Le Foyer a ouvert, à Lyon et Villefranche-sur-Saône, 50 places supplémentaires d'hébergement d'urgence pour la période hivernale. Nos équipes se sont dépensées sans compter, devant le surcroît de travail, parfois tard dans la nuit, pour recevoir tous ceux qui se pressaient devant la porte.

Nous faisons un travail comparable à celui des services d'urgence des hôpitaux : ils sont les urgentistes de la santé, nous sommes les « urgentistes du social ». Comme eux, nous travaillons pour les plus faibles chaque jour de l'année, 24 heures sur 24.

Et pourtant l'on s'intéresse à notre travail uniquement l'hiver quand il fait froid et quand des personnes meurent dans la rue ⁽¹⁾. Notre travail est méconnu, souvent critiqué par des spécialistes autoproclamés de l'urgence et des media en quête de sensationnel ⁽²⁾. Cela peut conduire à un refus des personnes de rejoindre les structures d'urgence et à une démotivation des bénévoles et salariés.

Nous voulons être reconnus comme des urgentistes, au même titre que les urgentistes des hôpitaux.

Nous sommes des urgentistes qui gérons pour le Rhône, la Veille Sociale Téléphonique 24h/24h (le 115).

Nous sommes des urgentistes qui pratiquons l'accueil inconditionnel d'urgence tous les jours de l'année.

Nous sommes des urgentistes capables de traiter dans leur globalité les besoins des personnes qui viennent à nous : hébergement d'urgence ⁽³⁾, hygiène, santé...

Nous sommes des urgentistes capables d'ouvrir en quelques heures plusieurs dizaines de lits supplémentaires.

Nous sommes des urgentistes du social de plus en plus nécessaires en ces temps difficiles.

Notre travail ne s'arrête pas à l'urgence. Nous hébergeons, accompagnons et insérons ceux qui le souhaitent, dans un parcours adapté aux besoins de chacun.

Nous travaillons aussi sur les causes et la prévention de la mise à la rue, avec une dimension supplémentaire à toutes nos actions : l'esprit de charité.

L'esprit de charité, c'est ce qu'il y a de plus urgent à mettre dans le cœur de l'Homme.

(1) Les SDF meurent toute l'année, le plus souvent dans les hôpitaux et les centres d'hébergement – et rarement de froid.

(2) Dire, par exemple, que les conditions d'hébergement sont inacceptables montre une méconnaissance du terrain, voire une volonté de nuire.

(3) 58% des places d'hébergement d'urgence pour le Rhône sont situées au Foyer.

Sommaire

Missions du Foyer	2/3
Editorial	4
Bénévole au Foyer	22
Dons	23

Brèves

Messe à la basilique de Fourvière	5
Assemblée générale	5
Concert chansons françaises	5
Les Jardins au Grand Cœur	5
Travailleurs pauvres :	
Fantasme ou réalité	5
Solidaire à tout âge	5
Agenda	5

Vie du Foyer

La réfection bénévole	6
Carnet	6
Retour sur les fêtes de fin d'année	7
Réflexion stratégique	8
Les actions de santé au Foyer	9
Urgence et insertion	10

Cahier social

Le Droit Au Logement Opposable (DALO), un an après	12
--	----

Cahier économique

La nouvelle économie	15
Questions à...	
Elisabeth Lamure	17

Spiritualité et Culture

La régulation des pauvres	18
Lyon-Jérusalem à pied!	18
L'Europe des sans-abri	19
J'ai vingt ans et je couche dehors	19
« Des pauvres, vous en aurez toujours »	20

Rédaction

Directeur de rédaction :

Benoît Viannay

Rédacteur en chef :

Benoît Viannay

Comité de rédaction :

Bruno de Boissieu, Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

Dépôt légal :

1^{er} trimestre 2009

Directeur de la publication :

Benoît Viannay

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 24.500 exemplaires

Messe à la basilique de Fourvière

Samedi 18 avril 2009 à 17h00

Le Conseil d'administration, les bénévoles et salariés vous invitent à une célébration eucharistique **le samedi 18 avril 2009 à 17 heures** à la basilique de Fourvière.

Un pot de l'amitié, salle de la Transfiguration, clôturera cette célébration.

Assemblée générale

Jeudi 14 mai 2009 à 16h30

Le Foyer vous convie à son Assemblée générale qui se tiendra le **jeudi 14 mai 2009** à 16h30, Espace Jean-Couty.

Espace Jean Couty

56 Rue Sergent Berthet – 69009 Lyon

Accès Métro ligne D, arrêt « Gorge de Loup ».

Concert Chansons Françaises

Samedi 16 mai 2009 à 20h30

« La Compagnie pour le Développement des Arts et du Spectacle » (CDAS) organise un concert au profit du Foyer.

Première partie : **Sandrine Dubois « Le moineau ».**

Deuxième partie :

André Bonhomme.

Salle Chirat (à proximité de l'église Saint-Michel)

45, Avenue Berthelot, Lyon 7^{ème}

Billetterie sur place

- Entrée tarif réduit : 10 euros

- Entrée plein tarif : 12 euros

- Renseignements

Tél. : 04 78 69 21 91



Agenda

7 et 8 Mars : Quête sur la voie publique dans le département du Rhône.

26 Mars : Dîner au Casino Le Lyon Vert dans le cadre de la campagne des Arbres de la Solidarité 2008.

18 Avril : Messe à la Basilique de Fourvière à 17h00. Voir ci-contre.

14 Mai : Assemblée générale – Espace Jean-Couty à 16h30. Voir ci-contre.

16 Mai : Concert « Chansons Françaises » – Salle Chirat. Voir ci-contre.

17 Mai : Les Jardins au Grand Cœur – de 14h00 à 19h00. Voir ci-contre.

Les Jardins au Grand Cœur

Dimanche 17 mai 2009 de 14h00 à 19h00

Chaque année, l'association **Parcs et Jardins de Rhône-Alpes** organise l'ouverture exceptionnelle des jardins secrets du Lyonnais, Val-de-Saône et Beaujolais au profit de l'association le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Les visiteurs peuvent découvrir des jardins petits et grands, parcs remarquables ou centenaires, et contribuer à l'élan de solidarité du Foyer par leurs dons ou droits d'entrée.

Plus de renseignements :

www.parcsetjardins-rhonealpes.fr

Solidaire à tout âge !

A Saint-Martin-en-Haut, les enfants du Centre Social Méli-Mélo, accompagnés de leurs animatrices ont été sensibilisés pendant 6 semaines à une démarche de solidarité après une découverte de la grande précarité.

Marie-Colette et Michel, bénévoles au Foyer ont terminé avec eux cette action et ont passé un après-midi pour présenter le Foyer en commentant un montage audiovisuel et des affiches.



Toute une série de questions, des dessins, une chanson enregistrée pour les Passagers, des vêtements, des dou-dous, des jouets avaient été préparés à destination des publics accueillis par le Foyer.

Un grand bravo à ces enfants qui ont su se mobiliser pour les plus fragiles !

Michel Paillard



Travailleurs Pauvres Fantasme ou réalité :

Le rapport complet du Comité d'Etude et d'Observation sur le thème « *Travailleurs pauvres: fantasme ou réalité ?* » est disponible.

Vous pouvez le commander auprès du Service communication :

Tél. : 04 72 76 73 53

Mail : communication.fndsa@wanadoo.fr

ou le télécharger sur le site internet du Foyer :

www.fndsa.org

La réfection bénévole

Pour Michel Bozonnet et son équipe, offrir de son temps pour permettre aux résidents des Antennes-familles d'être accueillies dans un appartement propre, est une action essentielle et régulière.

Armée de pinceaux, marteaux, tournevis et autres outils, toute la bande de bénévoles s'en va dans les différentes Antennes-familles, véritables lieux d'apprentissage pour des familles en parcours d'insertion, accompagnées par le Pôle Actions-Familles. Cette seconde étape de la trajectoire résidentielle constitue un maillon indispensable pour accompagner ces publics qui ont vocation ensuite à être orientés vers un logement autonome.

Ces logements, loués par le Foyer à la S.A. d'HLM Gabriel Rosset, sont ensuite mis à la disposition des familles.

Notre équipe de bénévoles a la charge de l'installation des meubles dans la salle de bains, le rafraîchissement des murs (peinture, papiers peints)... Il faut aussi parfois reboucher les trous, refaire les revêtements de sols, carrelé ou, plus simplement installer les tringles à rideaux. En bref, tout ce que l'on peut faire lorsque l'on arrive dans un nouvel appartement !

Toute l'équipe met un point d'honneur à ce que la famille qui arrive dans ces lieux se sente bien, un peu « *comme chez elle* ». Ce travail nécessite écoute et dialogue avec les occupants, enfants ou adultes, une mission aussi importante aux yeux de Michel et de son équipe.

En 2008, 20 logements ont été rénovés pour 30 familles différentes. Pour chaque appartement, il faut en moyenne une journée de travail pour 4 bénévoles, avec un budget de fournitures d'environ 200 euros.

C'est là une activité qui a besoin de nouvelles recrues. Aussi, si vous possédez une âme de bricoleur, l'équipe recherche des nouveaux talents de peintres, tapissiers, électriciens, ou bricoleurs en général.

Une vie après l'urgence

Un petit groupe informel, constitué de bénévoles présents ou anciens du Centre Gabriel Rosset accompagne dans la durée d'anciens Passagers dorénavant réinsérés.

Que font-ils concrètement ?

Ils les aident à emménager dans leur nouvel appartement ou leur maison de retraite. Ils leur rendent visite pour s'assurer de leur bien-être et de la progression de leur parcours. Ils les visitent au cours d'hospitalisations programmées ou fortuites.

Mais plus que tout cela, ces bénévoles s'engagent à rester en contact, à prendre et à donner de leurs nouvelles afin de briser le cercle de la solitude quand la vie en un lieu privé succède à de longues années passées en collectivité.

Plus nombreuses que l'on ne pense généralement sont les réussites et les sorties positives.

C'est pourquoi cette équipe a besoin de renfort.

Pour joindre votre énergie et votre disponibilité à la leur, merci de contacter Emmanuel SAUNIER (Pôle Bénévoles : 04 72 76 73 85)

Carnet

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a le regret de vous annoncer les décès :

Bénévoles

Monsieur **Roger CATALANO** est décédé le 9 novembre 2008 à l'âge de 89 ans. Ancien bénévole, il a animé de 1984 à 2000 le stand Restauration des Journées d'Entraide, et, le mercredi et le samedi, était bénévole au rayon Chaussures du Bric à Brac de Vaise.

Monsieur **Lahcène ONOUGHI** est décédé le 14 décembre 2008 à l'âge de 68 ans. Il était bénévole au rayon Vêtements du Bric à Brac de Vaise.

Madame **Georgette GINET** est décédée le 14 décembre à l'âge de 95 ans. Elle était bénévole au rayon Vaisselle du Bric à Brac de Vaise après avoir dirigé le rayon pendant une trentaine d'années.

Monsieur **Antoine COLON** est décédé fin janvier dans sa 80^{ème} année. Il a été bénévole à l'atelier Bois du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Monsieur **Pierre ARAUD** est parti trop rapidement à 66 ans. Bénévole au Bric à Brac de Baraban, Pierre est décédé le 31 janvier 2009.

Monsieur **André BATIFOULIER** est décédé dimanche 8 février 2009 à l'âge de 81 ans. Il était bénévole aux rayons Meubles du Bric à Brac de Vaise.

Passagers

Monsieur **Christian LACAU**, Passager en chambre de stabilisation, est décédé le 19 septembre 2008 à l'âge de 61 ans.

Monsieur **Ferdinand GRANJON**, Passager du Centre Gabriel Rosset, est décédé le 19 novembre 2008 à l'hôpital Saint Luc -Saint Joseph, à l'âge de 75 ans.

Monsieur **Jonathan MAGHIAR**, Passager du Centre Gabriel Rosset et ancien employé en insertion, est décédé à l'hôpital Saint Luc-Saint Joseph le 21 novembre 2008 à l'âge de 46 ans.

Monsieur **Jean-Marc FACCHINI**, Employé en Insertion à l'atelier Cuisine, est décédé le 12 décembre 2008 à l'âge de 51 ans.

Monsieur **Bernard FAURE**, Passager du Centre Gabriel Rosset, est décédé le 8 janvier 2009 à l'âge de 60 ans.

Monsieur **Hervé MONNIER**, Usager du Service Insertion, est décédé à l'âge de 51 ans le 23 janvier 2009.

Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer adresse ses très sincères condoléances.

Retour sur les fêtes de fin d'année

Noël, c'est un temps fort au Foyer, avec la distribution des messages de Noël, les nombreuses manifestations, avec la mobilisation de tous : écoles, bénévoles, donateurs, salariés... afin que ces moments de fêtes demeurent un moment convivial, festif, voire « familial » pour les passagers.

Tout le monde en chœur

Avec le Concert de l'Aumônerie de l'Enseignement Public « ALP 43 » le 22 décembre au Centre Gabriel-Rosset...

Le Cardinal Barbarin célèbre la Messe au Foyer

En ce mercredi soir 24 décembre, c'est une assemblée recueillie et joyeuse (passagers, bénévoles, salariés, amis) qui, réunie autour du Cardinal, célèbre l'Espérance de Noël.

Dans son message, le Cardinal s'exprime sur le sens de sa présence au Foyer ce soir-là : « Un beau rendez-vous annuel pour l'évêque de Lyon, c'est la joie de célébrer la Messe de Minuit au «Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ». Voilà un lieu parlant au cœur de la ville. Depuis Gabriel Rosset, ce grand silen-

cieux qui enseignait la littérature le jour et s'occupait des pauvres la nuit, des centaines de bénévoles s'y relaient chaque soir pour accueillir ceux qui n'ont pas de toit, leur offrant le gîte et le couvert, des vêtements et le minimum d'hygiène [...] Le Christ est là, au milieu de nous, durant cette célébration haute en couleur. »



Noël à la Résidence Le Bordeaux

Le 24 décembre, les familles de la résidence Le Bordeaux ont concocté un menu « spécial Centrafrique » à l'attention de tous les habitants de la Résidence pour un délicieux moment de partage. Un « vrai Père Noël » en a profité pour glisser des cadeaux dans les souliers des enfants !

Repas de Noël au Foyer

Le 25 décembre à midi, plus de 350 convives ont assisté au repas de fête du Foyer au centre Gabriel-Rosset. Au programme, repas, cadeaux et ambiance festive !

206 Repas de Noël offerts par des restaurants

Nous pouvons aussi à l'occasion de ces fêtes, noter la grande générosité de restaurateurs lyonnais et de leurs salariés qui ont eu à cœur d'inviter les plus démunis à leurs tables afin que, le temps d'un repas, ils oublient un peu leur quotidien difficile.

Ainsi remercions chaleureusement les restaurants **Le Caffé Milano**, **Le Victoria Hall**, **Le Cintra** et **Le Casa Flavio**, totalisant de la sorte 206 repas de Noël offerts !

Premier Noël à la Chardonnière

Le 24 décembre, le Foyer a fêté Noël pour la première fois à La Chardonnière à Francheville. 130 convives étaient présents, Passagers et familles accueillies par le Foyer, mais aussi leurs voisins, résidents de la « Bouée Sainte-Bernadette », invités à l'occasion de ces fêtes.

Bénévoles et salariés ont animé cette veillée festive, entraînée par le groupe de musiciens... « Les gens de travers ». La soirée s'est close avec le traditionnel chocolat chaud servi à l'issue de la messe célébrée par le Père Michel Meynet et les sœurs et frères franciscains dans la chapelle du domaine.

Un grand repas de Noël a été servi le lendemain à l'ensemble des convives avec, bien entendu, des cadeaux pour tout le monde !



Bienvenue dans l'An Neuf !

Au Centre Gabriel-Rosset le passage à l'an 2009 a été fêté dans une ambiance chaleureuse assurée par de nombreux bénévoles !



Repas de Noël au Victoria Hall



Réflexion stratégique Plan d'Action (3^{ème} partie)

En raison du contexte de profonde mutation dans lequel il exerce son action, le Foyer a mené une réflexion sur sa stratégie et le plan d'action à mettre en œuvre pour les années 2008 à 2011. Après avoir réaffirmé sa mission générale, l'éthique à laquelle se référer et les objectifs à atteindre (voir Arche 217 et 218) le Conseil d'administration a validé le Plan d'Action du Foyer, dont voici un extrait :

Place des passagers

ACTION	MOYENS	DELAÏ
Travailler avec les usagers à leur implication, leur représentation au sein du Foyer ; les définir comme des acteurs de leur propre projet ainsi que de l'association.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Créer un Conseil de Vie Sociale dans tous les services d'accueil et d'accompagnement avec des usagers, salariés, bénévoles et un membre du Bureau + le Directeur. ■ Rencontre du C.A. 1 à 2 fois par an par des représentants de ces conseils. 	Fin 2009
Responsables : Le Responsable des missions		

Vie Associative

ACTION	MOYENS	DELAÏ
Toute activité doit, avant son démarrage, prévoir et préciser la place des bénévoles dans son fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction de la charte des bénévoles. ■ Formalisation de fiches de poste. ■ Engagement de l'association à prévoir ou revoir l'organisation actuelle et à venir. 	Fin 2008
Responsables : Le Groupe Vie Associative - Le Pôle Bénévoles - La Direction		

Mission Emploi Formation

ACTION	MOYENS	DELAÏ
Améliorer le placement à l'emploi des personnels en contrats aidés à l'issue de leur période d'activité au Foyer.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place des outils de suivi, de diagnostic. ■ Formalisation d'objectifs à atteindre et de quotas à définir. ■ Diversification des prescripteurs et des partenaires. ■ Développement d'un portefeuille d'entreprise. ■ Renfort des moyens dans le cadre du BP 2008-09. 	Fin 2008
Responsables : Le Président et le Directeur		

Santé

ACTION	MOYENS	DELAÏ
Développer les actions de soins et d'hygiène dans toutes les structures du Foyer.	Voir page 9 : Les Actions de santé	Fin 2008
Responsables : Bureau		

Communication

ACTION	MOYENS	DELAÏ
Sensibiliser et former le public à la pratique de la solidarité et dans le respect de la stratégie de communication du Foyer, tout entière au service de sa mission.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Programmation d'un plan de communication annuel et création d'événements. ■ Mise en place d'un comité d'observation et d'expertise. 	Fin 2008
Responsables : Comité Communication		

Ressources

ACTION	MOYENS	DELAÏ
Affirmer le devoir de rigueur et de transparence en raison de l'origine de ses ressources.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Affectation par le C.A. des ressources privées. ■ Mise en place d'un contrôle de gestion. ■ Création d'une ligne de subventions exceptionnelles. 	Fin 2008
Responsables : Trésorier de l'association		

Les Actions de Santé au Foyer

« Développer les actions de soins et d'hygiène dans toutes les structures du Foyer »

Dans sa Réflexion stratégique 2008-2011, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a souhaité renforcer ses actions de santé au sein de l'ensemble de ses dispositifs d'accueils.

Le Pôle santé, est composé de 9 médecins et une infirmière bénévoles, de 3 infirmiers et d'un aide soignant salariés.

Sa tâche consiste à réaliser, à l'arrivée de chaque usager, un diagnostic médical et infirmier, puis une évaluation au minimum tous les 6 mois. Une seconde mission se résume aux petits soins immédiats : traitement de plaies, des affections cutanées, et tout ce qui peut être fait pour traiter les petites pathologies liées à l'errance. Il assure également la gestion des traitements médicamenteux, souvent lourds et difficilement suivis par les usagers trop déstructurés.

Afin de garantir à chacun l'accès et le maintien aux soins médicaux ou aux examens de droit commun, l'équipe s'occupe de coordonner, d'orienter et d'accompagner les publics vers les médecins, les infirmières libérales et aides-soignants, les services de soins ou les organismes partenaires du Foyer.

Enfin, il a pour mission de développer, d'organiser et de mettre en place des actions transversales pour

l'ensemble des Services du Foyer.

Quelles sont les activités ?

– Le Point Santé

Situé au Centre Gabriel Rosset le Point Santé assure une permanence le matin et le soir pour les passagers afin de leur permettre d'avoir un suivi des traitements en cours, des soins immé-

diats, et une orientation vers les structures de droit commun...

– Les Lits de Repos

Situés à la Résidence le Bordeaux, les 12 Lits de Repos permettent aux hommes isolés et aux couples en situation de fatigue et de fragilité de bénéficier d'une pause dans l'errance.

– Un Lieu Hygiène

Au Centre Gabriel Rosset, les personnes en situation d'incurie bénéficient d'un accès à l'hygiène et aux soins avec le soutien d'un aide-soignant.

– **Des permanences médicales et paramédicales** sont assurées dans les différentes structures du Foyer (Accueil de jour, Hébergement d'Insertion ...).

Quelles actions vont être mises en place ?

Afin d'étoffer son action en faveur des publics démunis, **des permanences médicales et paramédicales supplémentaires**, assurées par des médecins et infirmiers, vont être mises en place :

A l'Accueil de Jour **Le Relais SOS**,

Au **Point Santé** du Centre Gabriel Rosset le samedi matin,

A la **Résidence le Bordeaux** pour le service Action Familles et le CHRS Eugène Pons,

A la **Chardonnière** pour les Unités de Stabilisation et les autres publics accueillis,

A l'**Auberge des Familles**.

Cette montée en charge progressive des Actions de Santé, s'accompagne d'un recrutement de personnel médical bénévole (médecins, infirmiers, etc.). Avis est lancé !



© AFP - Jeff PACHOUD

La santé à La Main Tendue

par le Docteur Jean-Paul JOSSERAND

J'exerce les fonctions partielles de praticien bénévole à l'Accueil de Jour de Villefranche-sur-Saône depuis plus de 2 ans. Le cadre de consultation est devenu de mois en mois, grâce au travail et à la gentillesse des responsables, un espace de confiance, une salle de soins, une bulle de secrets échangés, un abri d'aisance médicale... Je côtoie tous les vendredis et certains autres jours selon les besoins, outre « les passagers » en détresse, une trentaine de bénévoles amis, tous empreints de générosité et de tolérance.

Durant ma pratique de l'année 2008, j'ai pu tirer un bénéfice humain considérable et en déduire des conclusions et analyses que je vous livre :

Les passagers de toutes origines, de tous âges, de toutes « galères » passent à « La Main Tendue » pour trouver une écoute, de la considération, un accès à l'hygiène... et un soulagement face à la détresse et la souffrance humaine qui leur sont propres. Ils trouvent aussi des soins médicaux nécessaires qu'ils ou elles ont oubliés, perdus dans leurs chutes. C'est là que j'interviens.

Aidé par Marie Frachon, notre infirmière bénévole, efficace et dévouée, j'ai pu pratiquer une douzaine de consultations par semaine, ce qui représente 400 à 500 consultations dans l'année.

Ils sont venus, certains pour une rhino-pharyngite, d'autres pour une hépatite et certains pour un diabète insulino-dépendant... de la petite à la grosse pathologie! Ils sont venus, certains conscients d'avoir omis certaines vaccinations indispensables, d'autres pour avouer leurs erreurs, abus, négligences, et dans la ferme intention de les corriger. Beaucoup sont repartis avec des conseils de fermeté, d'autres avec des ordonnances médicamenteuses...

Une confiance réciproque

Chaque consultation est motivée par une confiance réciproque : une écoute attentive de leur immense solitude, leur passé familial et social difficile. Des diagnostics, résultant des négligences liées à leurs déboires. Des conseils appuyés concernant leurs addictions, leur hygiène corporelle ou alimentaire. Des hospitalisations préventives ou curatives concernant des facteurs de risque ou des pathologies urgentes. Des engagements réciproques concernant leur état psychique ou leurs addictions destructrices.

Tout cela est pratiqué dans le but fondamental de leur faire retrouver leur dignité d'Homme ou de Femme et de leur faire rattraper le premier barreau de l'échelle qui les aidera à s'insérer. A ce propos il fut souvent remarqué que certains "Passagers" ont repris le chemin du travail et de l'intégration sociale. Quel encouragement ! Quelle espérance !

Urgence et insertion, le paradoxe de l'exigence

L'identité du Foyer (2^{ème} partie)

Dans le n° 221 de l'Arche, je tentais de réaliser un premier exercice de définition de l'identité du Foyer, en mettant en avant à la fois notre mission d'urgentiste et l'engagement très particulier de nos équipes. Dans ce numéro, j'aimerais développer une notion qui semble aller de soi mais qui recoupe, en interne, tellement de définitions et d'interprétations qu'elle mérite une attention particulière : l'insertion.

Si l'urgence procède des fondations du Foyer, l'insertion en va de même. Ce mot n'était sans doute pas utilisé par Gabriel Rosset; pourtant, sa volonté d'insérer les passagers et les familles accueillies au Foyer ne fait aucun doute, par la création du statut des Employés au Pair ou celle des Cités de transit de la S.A. d'H.L.M.

Aujourd'hui, il n'existe pas une activité du Foyer qui ne promeuve l'insertion de ses usagers. Il y a d'ailleurs au Foyer autant d'insertions différentes qu'il en existe dans les services sociaux des autres associations ou des collectivités. L'insertion des jeunes au Foyer Eugène Pons, l'insertion des familles au Pôle Famille, l'insertion par la socialisation à l'Accueil Saint Vincent, l'insertion par la recherche d'emploi à la Main Tendue, l'insertion économique à la Mission Emploi-Formation, etc., la liste est longue. Alors, pourquoi un service s'arroge-t-il le droit de se qualifier de Service Insertion? Sans doute parce qu'il fut le précurseur de cette activité au sein de l'association, sans doute aussi par paresse de notre part pour le dénommer autrement.

Toutes les structures d'urgence, de nuit ou de jour, disposent de moyens humains et/ou matériels affectés à cette mission. Or cette nécessité d'accompagner durablement les passagers et les familles faisant appel au Foyer crée forcément un paradoxe avec ce que nous avons caractérisé comme identitaire, c'est-à-dire le travail en urgence.

Comment agir dans l'immédiateté, en secourant nos passagers, et dans le même temps fixer des limites à notre action, celles résultant de l'engagement minimum nécessaire demandé à celles et ceux désireux de s'insérer?

L'accueil d'urgence se caractérise par un éventail de gestes effectués dans l'immédiateté: accueillir pour une nuit, pour un repas, prodiguer des soins ou distribuer un vestiaire d'urgence. Ces gestes n'attendent pas de notre part de contrepartie de ceux à qui ils sont adressés.

Pourtant, nous demandons aux passagers, après ce premier accueil ou ce premier

contact, de s'engager afin de ne pas être débiteurs de notre générosité. Après les trois premières nuits, ils sont appelés à s'acquitter de 2 € par nuitée. Notre vestiaire d'urgence demande, lui aussi, 2 € pour un change complet.

Alors qu'est-ce qui fait de l'insertion une part de l'identité du Foyer, dès les origines? Sans doute parce que cette volonté d'insérer s'accompagne d'une exigence certaine. D'une exigence qu'il est même difficile de faire parfois partager par tous en interne à tous nos membres.

Pour les familles, nos exigences sont encore plus grandes. D'aucuns nous font d'ailleurs savoir régulièrement qu'ils les considèrent inadaptées voire même injustes.

Nous décidons de promouvoir la vie en collectif pour ré-enseigner ou enseigner les gestes communs de la vie en société en ces temps d'individualisme forcené. Nous avons choisi d'obliger les familles à participer tant matériellement que financièrement aux prestations que nous leur rendons. Nous assumons, en ces temps de crise structurelle à la hauteur de celle que connut Monsieur Rosset, le fait d'obliger certaines familles à accepter le logement que nous leur proposons parce qu'elles n'ont pas de raison valable de le refuser.

Combien de fois n'avons nous pas entendu dans nos murs des questionnements, voire des critiques acerbes menant parfois à des conflits ou des démissions tonitruantes!

L'insertion fait partie intégrante de l'identité du Foyer parce que ses membres partagent la conviction de Gabriel Rosset qu'il n'est de succès escompté dans cette recherche qu'à la condition de porter un regard clairvoyant sur nos Passagers et celles et ceux qui, seuls ou en ménage, demandent notre assistance.

Il est indispensable de reconnaître quels sont les ressorts de la dégradation, professionnelle, morale, familiale, psychique, financière, matérielle... de nos usagers. Cette reconnaissance aboutit le plus souvent à une autre, à savoir, que leur situation d'au-

jour d'aujourd'hui n'est que le résultat de toutes ces dégradations et non, comme il est communément admis, d'une seule qu'il conviendrait de traiter pour tout résoudre.

Cette croyance anime nos décisions sur les modes de prise en charge : c'est pour cette raison que l'Employé en insertion que nous accompagnons est obligé d'accepter la co-gestion de ses allocations, que nous prohibons l'alcool dans nos centres d'hébergement, que nous exigeons de la femme seule hébergée qu'elle signale ses visites à sa fille placée, que nous intervenons avec les bénévoles dans les familles pour aider les enfants en décrochage scolaire et allons jusqu'à rencontrer

leurs professeurs... La liste serait trop longue, de tous ces gestes que nous estimons de notre devoir de réaliser.

L'insertion par le seul truchement du logement ne peut être qu'un leurre pour la majorité des nos accueillis. L'insertion sans activité, voire de retour à l'emploi, n'a guère de chance d'aboutir. Si cette exigence est respectée, alors demeure l'identité du Foyer.

Accueillir, héberger, accompagner, insérer... Tel est le slogan du Foyer, mais avant tout son exigence.

Alexandre Frédéricq

La Démarche de « la Chèvre » (1)

Par « Arche » interposée, je me permets de prolonger l'article consacré, dans le numéro précédent à la Chardonnière.

J'ai eu l'occasion de visiter la Chardonnière. J'ai pu voir, sur cinq hectares, nos anciens Passagers, parmi les plus perturbés ou « fatigués » (appellation technique : en « phase de stabilisation ») jouer à cache-cache sur les pelouses avec les éducateurs, les premiers planquant leurs bouteilles d'alcool, les seconds, les recherchant. J'ai pu imaginer nos futurs moutons, tondeuses écologiques, se frotter aux chèvres de la maison d'accueil voisine, la Bouée, animée par une sœur franciscaine. Je me suis perdu au milieu des dizaines de chambres, de salles de réunions, de salles de conférences, des diverses cuisines et diverses salles à manger. J'ai admiré la merveilleuse chapelle, notre chapelle dorénavant, d'une sobriété et d'un goût raffinés, incitant à la méditation.

J'ai ressenti la sérénité et la paix que dégagent les lieux, au point d'imaginer y vivre. J'ai perçu l'aptitude de ce lieu idéal pour un travail social en profondeur et la place qu'il sera amené à tenir dans notre dispositif global. Mais aussi, jouant les Cassandra, j'ai imaginé la perversion dans laquelle pourrait nous entraîner, dans le futur, ce nouvel établissement.

Si l'on n'y porte attention, la Chardonnière peut devenir le lieu d'une charité douillette, le centre d'une réflexion stratégique abstraite et conceptuelle.

Le Foyer fut conçu par M. Rosset, au pied de la rue, au cœur des dérives et perversions de la rue. C'est ici qu'il vécut son premier Noël. Et Noël restera toujours ici. C'est là qu'il s'est retrouvé enfermé dans une pièce, avec un jeune scout, assailli, par des passagers en révolte – ce qui donna l'occasion à ce jeune de l'inviter à cette prière nouvelle : « Prions Notre-Dame des Sans-Abri ». C'est là qu'il a vécu, dormant au milieu des passagers.

La pensée, l'éthique, la stratégie du Foyer sont nées de la rue, au milieu de ces hommes quelque peu « déjantés » (expression de M. Rosset). Ils contemplent, quant à eux, tout au long de la journée, les va-et-vient des salariés et des bénévoles, avec beaucoup d'intérêt, sinon d'amusement. C'est, pour eux, un spectacle permanent, qui leur manque tant pendant la période désertique de l'été, où le poids de la solitude se fait plus écrasant.

Pour nous, c'est un contact, enrichissant, parfois presque fraternel, parfois, aussi, quelque peu mortifère.

Gardons-nous de nous laisser influencer par la satisfaction d'un beau patrimoine. Car ceci ne correspond pas à la volonté de nos donateurs. Pensons « besoins » : ceux que nous pouvons satisfaire, ceux que nous n'avons pu, encore, réaliser.

Des projets avortés

Rappelons celui, ancien, de Paul Peillon : une péniche « refuge de nuit », autogérée par les hommes de la rue, y compris ceux accompagnés de leurs chiens. Projet avorté à la suite d'un refus net des services de la DDASS de l'époque. Rappelons aussi l'étude menée par M. Guinard, notre ancien Directeur, d'un car itinérant les nuits d'hiver, proposant boissons chaudes, repas, vêtements, écoute, aux personnes S.D.F. rétives à tout accueil collectif. Proposition rejetée par ses collègues acteurs du dispositif « Plan Froid ».



En plusieurs occasions, des salariés et des bénévoles ont déjà imaginé, et tenté, de rendre autonome notre Centre d'accueil de la rue Père-Chevrier. Cette démarche avait pour finalité l'obtention d'un statut de C.H.R.S. indépendant, entièrement financé par l'État ; les salariés, par voie de conséquence, auraient acquis une forme d'indépendance stratégique vis-à-vis du Foyer ainsi qu'une reconnaissance directe de l'État. Les autres activités béné-

voles et sociales du Foyer se seraient vues, alors, décrochées, vivant leur propre vie. Et pourquoi pas ailleurs, et pourquoi pas à la campagne ? En ce sens une forte pression fut déjà exercée, dans le passé, en vue de transférer le cerveau du Foyer dans une propriété située à Francheville.

Aujourd'hui, notre Président, notre Bureau, notre Directeur ne travaillent et ne décident que dans l'unique optique du meilleur des services à rendre aux hommes et aux familles de la rue. Il dépend de nous tous qu'il en soit toujours ainsi.

Notre-Dame des Sans-Abri, car avant tout Notre-Dame de la Rue.

Denys Trossat

(1) Les anciens Passagers appellent le Foyer « la Chèvre », par contraction de « la rue Père-Chevrier ».

Le Droit Au Logement Opposable (DALO), un an après

La loi n°2007-290, adoptée le 5 mars 2007, institue le Droit Au Logement Opposable (loi DALO). Mise en œuvre depuis le 2 janvier 2008, cette loi désigne l'Etat garant du **droit à un logement ou à un hébergement décent** à toute personne qui, résidant sur le territoire français de façon régulière, ne parvient pas à y accéder ou à s'y maintenir par ses propres moyens.

L'Etat a mis en place deux recours, **un recours amiable** devant une commission de médiation départementale (Commed), puis un recours contentieux devant le tribunal administratif si aucune réponse n'est apportée. Un an après, quel bilan ?

Questions à André Pollet,

Président de la commission de médiation

« Droit Au Logement Opposable » du département du Rhône

L'Arche: Quel bilan tirez-vous de la commission une fois cette première année terminée ?

André Pollet: J'en tire personnellement un bilan très positif.

D'abord parce que toutes les personnes qui ont été déclarées prioritaires par la commission ont reçu ou recevront dans un délai inférieur à six mois une offre de logement. Déjà une centaine de familles non logées ou mal logées ont signé un bail pour un logement social. La situation est cependant plus difficile pour l'accès à un hébergement stable en raison de la saturation que connaissent les structures d'accueil.

En second lieu il y a eu une forte mobilisation des membres de la commission, qui se sont rendus disponibles pour participer aux 31 réunions de la commission tenues en onze mois d'exercice pour examiner les nombreux dossiers reçus et prendre les décisions.

Enfin tout au long de l'année on a progressé dans la qualité d'instruction des dossiers grâce à la collaboration des travailleurs sociaux et des assistantes sociales des collectivités locales, départements et communes, ou des associations qui nous ont apporté les renseignements demandés pour connaître avec précision la situation sociale et de mal-logement des requérants; de même les organismes HLM nous ont apporté un précieux concours. Grâce à tous ceux qui ont collaboré avec nous on a pu apporter la preuve de l'utilité et de l'efficacité de la commission.

L'Arche: Qu'en est-il du nombre de demandes par rapport à l'estimation ?

A.P.: Le nombre de dossiers reçus est bien inférieur à celui estimé il y a un an, bien qu'il soit déjà élevé (1433 dossiers) et significatif au regard de la situation de mal-logement dans le département. Ce nombre de demandes ne signifie

« Loi Boutin »

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri prend position

En préalable à l'examen, par l'Assemblée Nationale, du texte de Loi de Mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion, dite « loi Boutin sur le logement », la Commission des affaires sociales, a souhaité entendre l'avis du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri afin de recueillir ses commentaires et propositions.

1 – Pour un dispositif unique d'accès au logement

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri approuve l'intégration du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion (P.D.A.H.I.) dans le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (P.D.A.L.P.D) qui permettra de mieux coordonner les dispositifs d'accueil et de logement. En effet, cette mesure placera désormais au cœur de la trajectoire résidentielle des ménages, les dispositifs d'hébergement jusqu'alors relégués et considérés comme accessoires.

2 – Vers des capacités d'hébergement adaptées

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri approuve l'obligation faite aux communes et communautés de communes de prévoir la création et la pérennisation de places d'hébergement en fonction de leur population.

3 – La place des demandeurs d'asile

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri regrette cependant que cette même capacité d'hébergement englobe une fois encore les places d'hébergement destinées aux demandeurs d'asile, ce qui réduit d'autant l'hébergement qui leur est destiné. En effet, il conviendrait de garantir un nombre de places suffisant, tant pour la population relevant de l'urgence sociale que pour celle des demandeurs d'asile. Rappelons de surcroît que sont oubliés encore et toujours les déboutés du droit d'asile pour lesquels aucun dispositif n'est même imaginé.

pas que les estimations avaient surévalué le nombre de mal-logés ou de non-logés, mais témoigne qu'il est toujours difficile aux personnes dans cette situation de faire un recours devant une commission, qu'elles ont besoin d'un accompagnement et qu'il y a sûrement eu une information insuffisante autour du droit au logement et de la possibilité ouverte de faire un recours.

L'Arche: Quel portrait dressez-vous des demandeurs; dans quelles difficultés particulières, outre celle du logement, les ressentez-vous ?

A.P.: Quarante pour cent des demandeurs de logement sont des personnes dépourvues de logement ou hébergées chez des tiers ou dans leur famille.

Plus d'un tiers des demandeurs sont des parents isolés avec un ou plusieurs enfants, et les deux tiers des demandeurs ne perçoivent que des aides sociales.

Une large majorité des personnes qui déposent un dossier devant la commission est en situation de grande précarité due à une perte d'emploi, à une rupture familiale, ou à la maladie ou suite à un accident.

Ces personnes sont de tout âge, la majorité d'entre eux ont entre 30 et 50 ans, mais parmi les demandeurs, le plus jeune a 19 ans et le plus âgé près de 80 ans. Ceci souligne le nombre croissant de retraités pauvres qui ne peuvent se maintenir dans leur logement.

L'Arche: Comment qualifieriez-vous les travaux de la Commission ? Avez-vous le temps et les moyens d'instruire avec qualité les dossiers ?

A.P.: Les travaux de la commission sont très astreignants. Les délais d'instruction sont courts, six semaines pour une demande d'hébergement, six mois pour une demande de logement, cela demande des efforts de méthode et de rigueur pour tenir les délais et apporter aux membres de la commission toutes les informations utiles pour qu'ils prennent les décisions en bonne connaissance de cause.

Quatre personnes composent le secrétariat. C'est sur elles que repose tout le travail d'instruction, puis de rédaction et de notification des décisions de la commission. Elles ont accompli un travail remarquable en 2008 : grâce à elles aucune décision n'a été prise hors délai et les décisions ont été notifiées au préfet et aux requérants dans les huit jours qui ont suivi les séances de la commission.



En 2009 ce travail se poursuit avec la même qualité et le même rythme, mais c'est un travail à flux tendu, il ne faudra pas connaître de défaillance pour tenir les objectifs.

L'Arche: Possédez-vous assez de recul pour évaluer, par rapport aux autres « Commed » départementales, l'activité de celle du Rhône ?

A.P.: Si on met à part les huit départements de la région parisienne, qui rassemblent 65 % des recours déposés en 2008, huit autres départements à forte urbanisation se partagent près de 20 % des recours, le département du Rhône est le quatrième département le plus chargé derrière ceux du Nord, des Bouches-du-Rhône et de la Loire-Atlantique.

D'une manière générale, les départements qui comportent de grandes agglomérations enregistrent des nombres importants de recours.

L'Arche: Qu'attendez-vous de 2009 ? 2009 verra-t-elle la mise en place plus effective du Droit au Logement après une première année que l'on pourrait qualifier de rodage ?

A.P.: Cette première année a montré que le droit au logement pouvait être maîtrisé à condition que la production de logements à loyer abordable soit amplifiée, qu'il soit apporté de la fluidité dans l'hébergement en favorisant et en organisant les sorties de l'hébergement vers l'accès à un logement autonome, en actualisant les dispositifs de prévention et d'accès au

logement des personnes défavorisées pour ne pas nourrir la file des demandeurs, en mobilisant tous les acteurs publics qui construisent, louent ou gèrent des logements et toutes les collectivités locales pour agir dans le même sens pour offrir un toit à ceux qui n'en n'ont pas.

C'est en améliorant significativement ces quatre points et en prenant conscience que le droit au logement est l'affaire de tous et pas seulement de l'État qui a, certes, la responsabilité de l'opposabilité, que nous réussissons à rendre ce droit effectif.

Tels sont les quatre vœux que je formule pour que 2009 soit une année de réel progrès dans la mise en œuvre de ce droit fondamental.

Propos recueillis par Alexandre Frédéricq

4 – La reconnaissance des Accueils de Jour

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri souhaite une reconnaissance formelle du dispositif d'Accueil de Jour. Cette reconnaissance passe notamment par la création d'un statut juridique au sein du dispositif Accueil-Hébergement-Insertion (AHI). En effet, il faut reconnaître à cette formule d'accueil simple et conviviale, dernier rempart avant la rue, le rôle prédominant qu'elle tient en matière de lutte contre la précarité, de prévention de l'isolement et de la perte de logement. Il est important de savoir qu'une part importante des usagers des accueils de jour sont des personnes isolées et âgées qui, outre une réponse à leurs besoins fondamentaux (alimentation, soins, vestiaire d'urgence, aide administrative...), trouvent dans ce dispositif une écoute et une assistance personnalisée.

En conclusion, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri rappelle que toute politique en matière de lutte contre l'exclusion et de lutte contre la grande précarité ne peut être articulée qu'autour des spécificités territoriales et qu'il est nécessaire pour garantir son application, d'associer à l'État et aux collectivités territoriales, les acteurs de terrain que sont les associations locales.

NDLR: Cette loi a été approuvée par le parlement le 19 février 2009. Vous pouvez télécharger l'intégralité des débats et le contenu de cette loi sur le site internet du Ministère du logement : www.logement.gouv.fr et sur le blog d'Etienne Pinte : <http://etiennepinte.blogspot.com>

5 – L'accueil des personnes en souffrance psychique

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri regrette le peu de place fait à la question de la fragilité psychique des personnes privées de logement. En conséquence, le Foyer propose la création d'unités spécialisées, au sein même des hôpitaux psychiatriques, « lieux de vie-passerelles » permettant d'accompagner et de préparer la sortie de patients sans domicile fixe. Ces unités pourraient utiliser les locaux vacants, en grand nombre dans les hôpitaux psychiatriques et combiner l'apport traitant des équipes sanitaires avec les compétences d'hébergement et d'accompagnement social des associations.

Compte rendu du Colloque :

« Un an après, quel bilan du Droit Au Logement Opposable ? »

Colloque du 10 décembre, présidé par Étienne Pinte, député des Yvelines, sous le haut patronage de Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville et en présence de Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté.

Nous vous proposons l'intervention d'Alexandre Frédéricq, Directeur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri qui a été invité à intervenir à la table ronde « Comment impliquer les élus dans la mise en œuvre du DALO ? »

PRÉSIDENT : Jean-Yves Le Bouillonnet, député-maire de Cachan

INTERVENANTS :

Étienne Pinte, député des Yvelines, coprésident du groupe d'études « Pauvreté, précarité et sans-abri » ;
Olivier Carré, député du Loiret, adjoint au maire d'Orléans chargé du logement et de l'urbanisme ;
Jean-Louis Helary, délégué interministériel pour le Développement de l'offre de Logements ;
Jean-Yves Mano, adjoint au Maire de Paris chargé du logement,
Alexandre Frédéricq, directeur général du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, Lyon.

« Notre association, locale, gère des places d'hébergement d'urgence et d'insertion. Nous proposons une dizaine de parcours différents d'accès au logement autonome. Notre association compte 150 salariés et 1 000 bénévoles, ce qui se révèle important dans la relation avec les élus. Nous veillons à ne dépendre qu'à 50 % des subventions publiques.

Malgré ses imperfections, cette loi courageuse comporte des avancées. Nous réalisons un travail d'explication et de vulgarisation de la loi DALO, un certain nombre de maires de petites communes ne connaissant pas cette loi. Certains estiment qu'il appartient aux associations de résoudre les questions des sans-abri ou d'accès au logement. Nous nous retrouvons en permanence dans cette relation entre l'État et l' élu local. Nous assistons perpétuellement à un renvoi de la faute soit sur l'État soit sur les élus locaux.

Il se révèle difficile de créer du logement social et encore plus de créer des centres d'hébergement. Les associations de terrain rencontrent de vives difficultés à trouver du foncier et du financement. Le problème des ressources dépassé, nous faisons face à des élus locaux qui rechignent souvent à voir s'installer des centres d'hébergement sur leur territoire. Nous sommes donc dans l'obligation d'avancer masqués, et d'acquiescer des biens immobiliers sans toujours en informer au préalable les communes.

Les associations doivent jouer leur rôle, et, pour ce faire, la place des bénévoles s'avère essentielle. En effet, si l'activité de l'association est présentée comme une implication des citoyens de la commune dans laquelle elle s'inscrit, l'impact auprès de l' élu se révèle plus important. Nos bénévoles constituent en cela des relais d'opinion importants pour faire avancer notre cause. Les associations ont intérêt à réinvestir les citoyens, par le biais de l'intégration en tant que bénévoles notamment, dans ces politiques.

Je peux sembler dresser un portrait noir des relations associations-élus, alors que de nombreux projets se réalisent conjointement. Les riverains constituent les premiers obstacles, avant les élus. Une nouvelle fois, la place des bénévoles se révèle essentielle, notamment pour convaincre les habitants des communes.

Je m'exprime non pas en tant que technicien ou spécialiste, mais au nom des usagers, des adhérents et des militants des associations. Il faut que l'État et les élus locaux arrêtent de se renvoyer les responsabilités. Cela porte un nom : **du courage politique.** »

Vous pouvez demander la synthèse du colloque auprès de :

Mademoiselle N'deye SONKO
AGORA Europe

mail : nsonko@agora-europe.com
www.agora-europe.com



La nouvelle économie...

Regards sur les Activités Marchandes (Première partie)

Six Bric à Brac à vocation multiple

Les activités marchandes contribuent au budget du Foyer tout en confortant son image.

Depuis les origines le Foyer, a eu la préoccupation de la collecte des vêtements et des objets utiles auprès des donateurs lyonnais pour les redistribuer aux Sans-abri et aux familles démunies secourues. C'est aussi dans les premières années, en 1954 exactement, qu'un groupe de dames bénévoles organisa, avec les surplus, une vente de charité dans le réfectoire du Foyer. Celle-ci se pérennisa pour devenir « Les Journées d'Entraide » de novembre, grande brocante solidaire où sont vendus, pendant deux jours, les plus beaux articles donnés à l'association. (Voir l'encart page 16).

Cette initiative destinée à recueillir des fonds pour les actions du Foyer contre l'exclusion fut ainsi à l'origine de ses activités marchandes. Puis, alors que les Trente Glorieuses) battaient leur plein dans la frénésie de la consommation naissante, les dons affluaient: d'où l'idée d'une vente permanente avec, déjà, l'orientation d'un « magasin » à bas prix pour permettre à une population à faibles ressources d'accéder par ce biais à l'amélioration générale du niveau de vie.

20 % du budget du Foyer

C'est à Vaise, rue de Saint-Cyr, qu'au début des années 1970 s'ouvrit un premier « magasin » appelé Bric à Brac. Pionnier du bénévolat au sein des activités marchandes du Foyer, Jean Borys précise qu'au début il n'était ouvert que le samedi matin, avant l'extension au mercredi, puis à d'autres jours de la semaine. En 2001 il fut transféré rue Berjon, à Vaise également, sur un terrain plus vaste et offrant la possibilité d'installer, près d'un parking de 140 places, des bungalows destinés au stockage, au tri, voire à une remise en état, des objets déposés par les donateurs.

En 1993, la création du Bric à Brac de la Guillotière donnait naissance à un vrai réseau avec les unités de

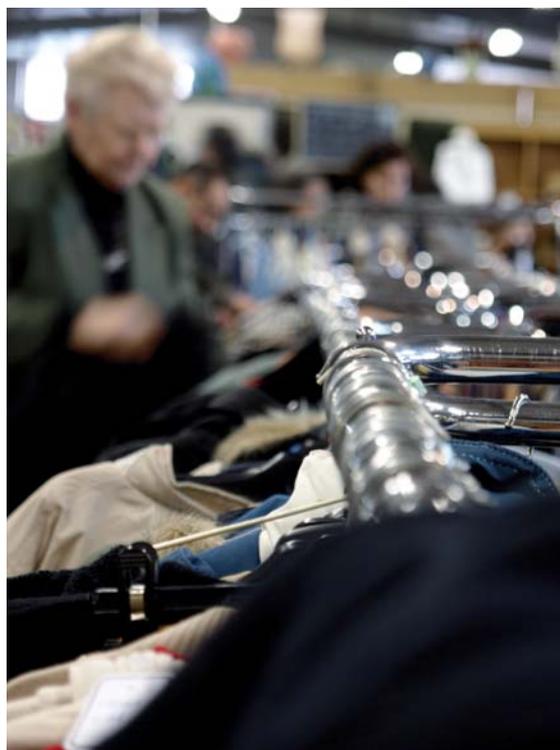


Photo Fabrice Jannier

la Croix-Rousse (1994) d'Oullins (1996) et de la rue Baraban (1998), tandis qu'un espace était aménagé à l'accueil de jour de Villefranche-sur-Saône pour revendre sur place les objets déposés par les donateurs caladois. Au total, l'ensemble des activités marchandes du Foyer, avec les cinq Bric à Brac lyonnais et les Journées d'Entraide, couvrent désormais environ 20 % de son budget avec un chiffre d'affaires de 1,8 million d'euros en 2008.

Leur poids dans le financement des actions du Foyer ne traduit qu'imparfaitement leur place dans le dispositif mis en place pour valoriser les dons reçus par l'association: « Elles renforcent la culture constante d'attention et de respect vis-à-vis du don et du donateur » note le directeur du Foyer, Alexandre Frédéricq. Car le

fonctionnement des activités marchandes, loin d'être coupé du reste de son action, s'inscrit dans la mission globale de l'institution.

En se référant au schéma du circuit emprunté par les dons, on constate par exemple que le secteur de l'insertion exerce une partie importante de son action sur les différents sites de collecte et de dépôt des dons (Quai Gillet, rue Sébastien-Gryphe, Recycleries), ainsi que dans les Centres de tri du textile de la rue de Toulon (Voir l'article paru dans *L'Arche* de décembre 2008) et des secteurs divers du Quai Gillet.

Enfin, au bout de la chaîne, il faut aussi souligner le débouché que constitue la distribution des aides d'urgences tant directement aux passagers du Foyer qu'à d'autres destinataires par l'intermédiaire du vestiaire d'urgence de la rue Sébastien-Gryphe ou dans le cadre d'actions caritatives.

En définitive, en fonction du traitement et de la destination des dons, la distribution gratuite représente environ 20 % du tonnage reçu, les ventes en Bric à Brac et aux Journées d'Entraide 30 % et l'expédition au recyclage environ 50 %. « Plus un gramme n'est détruit ou incinéré » fait remarquer Xavier Levrat, vice-président du Foyer, chargé plus spécialement de la dynamisation des activités marchandes.

500 bénévoles

Une philosophie qui se situe parfaitement dans l'air du temps, où la chasse au gaspi est devenue une vertu, surtout lorsqu'elle se fait solidaire. En cela, fidèles à la ligne tracée par Gabriel Rosset, le Foyer et ses Bric à Brac font figure de pionnier en opérant depuis près de quatre décennies dans des activités qui insensiblement ont glissé dans le domaine commercial classique sous l'effet de la crise des années 90 et de l'essor de l'Internet.

Néanmoins les « magasins » du Foyer se démarquent nettement des outils développés depuis quelques années par le secteur de la distribution pour toucher une clientèle appauvrie (dépôts-ventes, services d'achats-ventes, voire de troc). En plus de la particularité d'être approvisionnés exclusivement par les dons, ils sont tenus en totalité par des bénévoles et n'emploient de ce fait aucun salarié à la vente : le bénévolat, encore une caractéristique dans la ligne de la philosophie de l'association. Ainsi sont-ils près de 500 bénévoles à donner du temps et de l'énergie pour ces activités marchandes. Occasionnels ou très présents selon leur degré de disponibilité, professionnels ou novices, ce sont eux qui mettent la marchandise en place avant l'ouverture du magasin, gèrent les rayons, tiennent les caisses, accueillent et conseillent les clients.

L'accueil et la relation avec les clients diffèrent peu de ceux d'un magasin ordinaire. La fréquentation des Bric à Brac est estimée à 100.000 personnes annuellement. Selon les données connues, elle est à 70 % le fait d'une clientèle « populaire », venant acheter souvent par nécessité, le reste des visiteurs étant plutôt des chineurs à la recherche de la belle affaire. Mais tous sont à la recherche d'articles de qualité à bas prix et beaucoup sont des clients fidèles venant régulièrement, ce qui implique un réapprovisionnement permanent. À noter que les visites de professionnels se sont concentrées sur les Journées d'Entraide.

Un nouveau contexte

L'informatisation de la gestion permet aussi de mieux cerner les besoins et les comportements des clients. Ainsi, bon an mal an, la moitié du chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs vêtement, chaussure, maroquinerie, linge de maison. Puis viennent la brocante (7,5 %), le meuble (7,3 %), le jouet (7,2 %) le livre (5,9 %) et l'électricité (5,4 %). Le reste se répartit entre la vaisselle, le bazar, les tableaux, les disques, le grenier et les objets divers. Les articles de première nécessité, tels que l'habillement, constituent le cœur des ventes, ce qui confirme que les Bric à Brac « rendent des services » à des catégories de clientèle à faibles moyens, peut-être déjà touchées par les premiers effets de la crise.

En effet, selon Jean-Pierre Fues – responsable du magasin de Vaise qui attire une clientèle sur tout l'Ouest lyonnais et dont les travaux d'agrandissement et de remodelage vont commencer en avril –, « *une nouvelle strate de clientèle se manifeste depuis plusieurs mois* ». Cela se traduit par une tendance à « la concentration sur l'essentiel », c'est-à-dire le vestimentaire et l'utilitaire (vaisselle, électricité, meuble basique) avec « un bémol sur le superflu » (brocante, meuble meublant, jouet).

Si le nouvel environnement commercial n'a pas manqué de peser sur l'évolution des Bric à Brac, notamment par une certaine pression sur les prix de vente, il est à l'origine d'une autre tendance lourde que note Jean-Pierre Fues : « *le phénomène de la bonne affaire se réduit, les dons étant de plus en plus remplacés par la revente directe* ». D'où des interrogations sur l'attraction des magasins qui touchent l'ensemble du réseau. À cet égard, le Foyer entend apporter ses réponses et ses solutions. Nous les aborderons dans le prochain article.

Robert Pierron

Bilan des Journées d'Entraide

Compte tenu de la conjoncture, c'est un résultat satisfaisant qui a été enregistré lors des Journées d'Entraide organisées les 15 et 16 novembre dernier au Palais des Sports de Gerland. La recette totale a atteint plus de 265 000 €, soit une hausse de 3 % par rapport à l'édition de 2007, avec une mention spéciale pour les ventes de vêtements en progression de 13 %. Si, le dimanche, la fréquentation s'est avérée supérieure d'une année sur l'autre, celle du samedi a souffert de la concurrence d'autres manifestations dans l'agglomération, entraînant un recul des entrées de 7 %. Néanmoins, la circulation des visiteurs entre les stands ayant gagné en fluidité, la vente a été plus fructueuse qu'en 2007.

La réussite de ces journées doit beaucoup au dévouement et aux efforts déployés par quelque 350 bénévoles, employés en insertion et salariés du Foyer mobilisés pour l'occasion. À mentionner aussi la mise à disposition gratuite par les services de la

Ville de Lyon des locaux et de l'aide logistique nécessaire au bon déroulement des Journées.

C'est en l'an 2000 que ces Journées d'Entraide se sont installées au Palais des Sports. Depuis leur création,

elles avaient beaucoup voyagé : des locaux du Foyer jusqu'en 1993 à la Salle de la Ficelle en passant par le site de Vaise, le Palais des Congrès du Quai Achille-Lignon ou la Salle Saint-Michel avenue Berthelot. Mais ces déplacements n'ont jamais freiné la progression constante des recettes, inférieures dans les années 1980 à 100 000 €.

Cela dit, l'affluence enregistrée sur les 1.200 mètres carrés d'exposition-vente de Gerland (plus de 10.000 visiteurs) pose des

questions en termes de confort et d'efficacité. Une réflexion est en cours pour trouver des solutions et mieux répondre aux attentes d'un public toujours plus nombreux.



La Grande Récré de Noël

Noël 2008 a été marqué cette année par la générosité de « La Grande Récré », magasin situé à **Limonest**. M. Fayard son Directeur a répondu à notre demande au-delà de nos espérances, en livrant plus de **200 jeux et jouets** pour les enfants des familles accueillies par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Nous tenons à l'en remercier très sincèrement, ainsi que toute son équipe.

Nous saluons également l'**initiative des parents** qui ont participé à cette grande collecte de dons de jouets en bon état au profit des enfants en difficulté. Cet acte relève non seulement de la **solidarité**, mais aussi de l'éducation de leurs propres enfants dans ce sens. Encore un grand merci à tous ces acteurs généreux, au nom des enfants bénéficiaires, de leur joie d'avoir reçu ces présents...



Le Groupe APICIL



Le Groupe APICIL, par le biais de son Service d'action sociale, est partenaire des actions du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri depuis plusieurs années pour l'amélioration des soins prodigués aux passagers.

Il a souhaité soutenir l'installation des Passagers à la Résidence « La Chardonnière ». Par ailleurs, la DDASS ayant donné son approbation par un soutien financier dans le cadre de cette installation, et de la même manière, APICIL nous a octroyé une subvention de 20 000 euros, ce qui constitue environ un cinquième des dépenses d'aménagement prévues.



Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri tient à remercier très chaleureusement les membres du Conseil d'Administration d'APICIL PRÉVOYANCE, pour leur générosité et leur fidélité constituant non seulement un soutien matériel, mais aussi moral.

Questions à...

Elisabeth LAMURE

Présidente de l'Association des Maires du Rhône,
Partenaire de l'opération
Les Arbres de la Solidarité



Madame Elisabeth Lamure a succédé l'an dernier à Jean-Jacques Pignard à la Présidence de l'Association des Maires du Rhône. Maire de Gleizé depuis 1989, Conseillère Générale de 2001 à 2004, elle a été élue Sénateur du Rhône en 2004.

Robert Pierron: L'Association des Maires du Rhône est un des partenaires historiques de l'opération « Les Arbres de la Solidarité » en faveur de l'action du Foyer contre l'exclusion. Pensez-vous que ce partenariat doit être renforcé et sur quelles bases?

Elisabeth Lamure: Les deux termes conjugués d'Arbre, synonyme de vie et de renouveau, et celui de Solidarité synonyme de lien d'entraide entre les hommes traduisent bien les missions du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

A ce titre, le partenariat doit être renforcé en profitant de l'arrivée de nouveaux maires suite à l'élection municipale. Pour ce faire, il est possible d'envisager une forme de « club des élus solidaires », formé d'élus investis dans le sujet qui pourraient être les porteurs de l'action auprès de leurs collègues.

R.P.: Comment mieux sensibiliser les maires au rôle que joue notre association sur le plan social dans le département et quels sont les moyens qu'ont les municipalités pour une participation plus active?

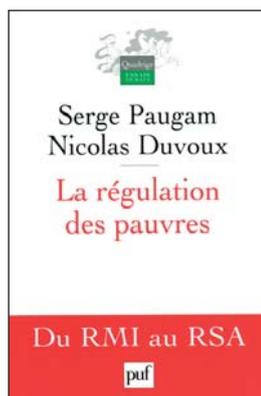
E.L.: La sensibilisation des maires sur l'action du FNDSA est sans doute inégale selon les territoires. L'un des moyens est le contact direct pour leur présenter le Foyer; on peut aussi prévoir de les accueillir au Foyer pour une visite « en situation », ce qui constitue un témoignage concret. Ceci permettrait aux maires de porter un regard plus attentif.

R.P.: En tant que chef d'entreprise, estimez-vous que le monde économique doit, en dépit du contexte actuel, s'engager encore plus?

E.L.: Le monde économique, c'est un peu la même chose que pour les maires: il faut utiliser tous les réseaux de connaissances. En effet, les entreprises sont plutôt réceptives, et pratiquent plus qu'on ne le croit le « mécénat », qu'il soit social, sportif, culturel.

Les collectivités et les entreprises participent en parrainant des centaines d'Arbres de la Solidarité depuis 2004. Chaque arbre devient ainsi le maillon d'une chaîne du cœur. Pour que la solidarité grandisse comme les arbres, il faut l'aider!

Propos recueillis par Robert Pierron



La Régulation des pauvres

Serge Paugam et Nicolas Duvoux

Paris : PUF, 2008
114 pages

*Ce livre est un entretien entre deux sociologues qui se sont attachés à l'étude de la pauvreté et confrontent leurs points de vue sur cinq questions faisant l'objet de cinq chapitres :
A quoi servent les pauvres ? – De la disqualification sociale à l'échec de l'insertion ? – L'usure de la compassion – Les territoires de la solidarité – La précarité assistée ; un nouveau régime de mise au travail ?*

Le premier chapitre s'attache à préciser la notion de pauvreté, qui varie suivant les pays : un pauvre en France n'est pas le même qu'un pauvre dans un pays du Sud. On les caractérise souvent par le fait d'être assistés ; différents modes d'assistance sont évoqués avec leur aspect non seulement économique mais social, avec des mentalités très diverses sur la place occupée dans la société. Y sont évoqués le poids de l'humiliation sociale, l'orientation vers « les sales boulots », les rapports avec le système d'aides dont ils sont tributaires. Les auteurs ne cachent pas le malaise du sociologue qui enquête auprès d'eux.

La seconde partie du livre est consacrée à la place des pauvres dans la société, avec le recours aux institutions, aux systèmes de protection sociale de l'État-providence. Le critère de la pauvreté était avant la dernière guerre d'ordre monétaire ; elle touchait une population entrée sur le marché du travail avant la création de la Sécurité sociale et d'un système généralisé de retraite. La « nouvelle pauvreté » touche de nouvelles couches de la population, notamment les moins qualifiés. C'est aussi une pauvreté relationnelle : le cumul des handicaps conduit à ce que les auteurs nomment une « disqualification sociale », dont ils dressent un tableau, « La typologie de la disqualification sociale ». Les sociologues ont étudié le parcours des titulaires du RMI : il tend à une évolution vers la responsabilisation des populations vulnérables avec des négociations entre les institutions et les populations prises en charge, notamment avec le Contrat d'insertion. Ils notent l'évolution de la notion d'insertion, qui représentait une ambition de réhabilitation sociale, devenue un état indéterminé et parfois méprisé. L'État essaie alors de prendre de nouvelles mesures, mais elles apparaissent instables.

Sous le titre « L'usure de la compassion », les auteurs abordent une question qui n'est pas souvent évoquée, bien qu'assez présente actuellement : l'accroissement du nombre de RMIstes qui « recouvre [...] une diversité presque infinie de situations sociales » contribue à une banalisation de la pauvreté. D'autre part une « lassitude de la compassion s'est développée et cristallisée sur le RMI, dont les

allocataires sont désormais identifiés à des fraudeurs [...] par rapport aux travailleurs pauvres » qui font l'effort de travailler. Se pose la question de l'accompagnement par des travailleurs sociaux. Plus largement se pose la question de la place des plus désavantagés dans le système social, bref de la justice sociale.

« Les territoires de la solidarité » qui font l'objet du quatrième chapitre désignent aussi bien des communautés humaines que des circonscriptions administratives. Il s'agit de l'évolution du rôle dévolu à l'État, à la région, au département, à la ville, en même temps que du rôle joué par les collectivités d'habitants, les associations. C'est une étude critique très intéressante, qui décrit des problèmes encore très actuels, et suggère les actions à mener.

Dans le chapitre, « La précarité assistée ; un nouveau régime de mise au travail ? », les auteurs lient le développement de la précarité de l'emploi à l'évolution du capitalisme. L'assistance joue un rôle important pendant les phases de récession et de chômage de masse, et s'efface dans les périodes de croissance économique avec incitation des pauvres à rejoindre le marché du travail : c'est le cas du RSA qui succède au RMI, avec le risque de l'institutionnalisation d'un sous-emploi précaire peu rémunérateur. En détaillant les éléments des différents dispositifs, les auteurs font ressortir le brouillage entre le travail et l'assistance. Enfin ils comparent avec des modèles étrangers, notamment nordiques avec en particulier le Danemark, exemple difficile à suivre en France.

L'ouvrage se termine sur la vocation de la sociologie et le rôle du sociologue par rapport aux décideurs : « sa fonction n'est pas de rationaliser la connaissance pratique que ces élites ont du monde social et de la pauvreté, mais, au contraire, de dévoiler la réalité cachée et de l'éclairer par un regard différent et critique ».

Cet ouvrage ne se lit pas comme un roman, mais il nous apporte une connaissance de la pauvreté qui dépasse la simple description de ce que nous percevons quotidiennement.

Jean-Louis Rocher



Lyon-Jérusalem à pied ! Un pèlerin raconte...

Un ami du Foyer a publié un livre retraçant son parcours de Lyon à Jérusalem dont le bénéfice va à des œuvres humanitaires.

Prix de l'ouvrage : 16 € en France frais de port compris.

Uniquement disponible chez l'auteur :

José ROMAN - 5, rue des Bleuets - 69720 St-Laurent-de-Mure - tél : 04 78 40 83 23
courriel : joseroman@free.fr / Site internet : <http://joseroman.free.fr>



L'Europe des sans-abri

Freek Spinnwijn

Éditions rue d'Ulm
Presses de l'École
normale supérieure

Paris, 2008

43 pages (11 x 15 cm)

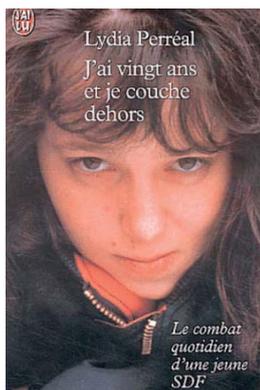
5 euros

Voici un ouvrage qui apporte une masse considérable d'informations en dépit de son format réduit (une quarantaine de pages). Son premier mérite est de nous apprendre que l'Association Emmaüs organise, conjointement avec l'ENS de la rue d'Ulm, des conférences-débats où interviennent des personnalités du monde de la recherche, afin de rapprocher la réflexion universitaire et l'action sociale de terrain. Les noms de François Dubet, Roland Castro, François de Singly parmi les intervenants des cinq dernières années témoignent de la qualité de ces rencontres.

Le présent volume reproduit une conférence donnée en mars 2008 par Freek Spinnwijn, ainsi que l'essentiel des débats qui ont suivi. Freek Spinnwijn dirige depuis 2001 la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri. Cette FEANTSA compte 120 membres représentant les trois-quarts du secteur associatif organisé s'occupant des sans-abri, dans tous les pays de l'Union européenne, sauf Malte et Chypre. La France y est représentée par Emmaüs, par la FNARS (Fédération nationale des associations de réinsertion sociale), par les PACT ARIM (Réseau associatif national au service des personnes et de leur logement) et par la FAPIL (Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement). La FEANTSA est financée à 90 % par l'U.E., les 10 % restants provenant des membres. Elle a une double fonction : d'une part rassembler les connaissances des experts au sein d'un « Observatoire sur la question des sans-abri » ; d'autre part peser sur les décisions politiques des divers pays en s'appuyant sur les conclusions de l'Observatoire.

La conférence de Freek Spinnwijn consiste en un tour d'horizon européen du problème du « sans-abrisme » (traduction de l'anglais « homelessness ») et des solutions apportées. L'accent est mis sur la diversité des approches (F. Spinnwijn en dénombre dix) selon les pays. Ainsi, en Angleterre, on parle d'une « approche BBB » (« bread, bath and bed »), qui semble être la version moderne et laïque de l'approche SSS (« soup, soap and salvation ») parfois attribuée à l'Armée du Salut. La diversité des politiques engagées pour réduire l'exclusion et pour développer le logement social (son financement, son mode d'attribution, le risque encouru si l'on engage les locataires à devenir propriétaires) montre que plusieurs formes d'efficacité existent, ce qui est encourageant, mais que l'horizon d'une politique sociale européenne commune est encore lointain.

P. V.



J'ai vingt ans et je couche dehors

Le combat quotidien
d'une jeune SDF

Lydia Perréal

« J'ai lu », 1996

160 pages, 3,70 euros

Ce récit attachant a déjà une histoire. En 1993, Lydia Perréal a 20 ans et son parcours a été des plus chaotiques. Famille désunie, mauvais traitements, va-et-vient d'un parent à l'autre, prises en charge sociales plus ou moins heureuses ; tous les ingrédients qui mènent à l'exclusion sont là.

À peine majeure, Lydia tente de gagner son indépendance : petit emploi à Eurodisney, agréable mais temporaire, hébergement précaire : tout bascule le jour où Lydia perd ses papiers. Elle est désormais « S.D.F. », tributaire des services sociaux, des accueils d'urgence ; elle ne couche pas véritablement dehors, quoi que suggère le titre de son récit, mais erre d'une institution à l'autre, d'une cantine gratuite à l'autre.

Le tableau est le même que dans tant d'autres récits : cruauté de la rue, avec les dangers qu'y court une jeune femme, absence de solidarité dans ce milieu où il s'agit de survivre, manque de chaleur de la plupart des services et institutions.

Heureusement, il y a des exceptions, auxquelles Lydia rend hommage. En particulier, grâce à l'Armée du Salut et à un éducateur d'une générosité rayonnante, Lydia émerge ; elle est invitée à présenter son témoignage lors d'une émission télévisée, « Bas les Masques », en 1993, et se trouve désormais connue, reconnue, sollicitée et – on ose l'espérer – enfin heureuse.

Efficacement aidée, elle rédige le récit de sa jeune vie, qui est publié en 1995. C'est ce récit que la collection « J'ai lu » a décidé de rééditer en format de poche, et que nous vous engageons vivement à lire : même si les conditions d'accueil se sont améliorées depuis 15 ans, la lucidité et le courage de Lydia ont encore toute leur force.

P. V.

« Des pauvres, vous en aurez toujours... »

Quand les Pompes Funèbres m'ont annoncé l'âge du défunt : 39 ans, j'ai, bien entendu, ressenti tout de suite une plus grande émotion que lorsqu'il m'est demandé une célébration pour une personne arrivée doucement au terme d'une longue existence.

Les détails qui m'ont été donnés ensuite m'ont confirmé dans mon élan compassionnel : l'homme était célibataire, sans travail, vivant chez sa mère... J'ai joint à mon tour cette dernière au téléphone. A l'entendre, je la sens plus résignée que bouleversée. « *Je ne peux pas venir vous voir* » me dit-elle : « *je suis handicapée* ». Nous convenons donc que c'est moi qui irai chez elle. Elle habite une petite maison dans une arrière-cour.

Quand je pénètre dans le logement très exigu, un air difficilement supportable me prend à la gorge. Je décèle un mélange d'odeurs de médicaments et de cuisine, et surtout le résultat d'une absence totale d'aération. Le petit lit médicalisé trône au centre de la pièce, avec la cuisinière installée juste à côté. Près du lavabo en pierre, un bout de table et deux chaises où nous pouvons nous asseoir. Au fond de la pièce, un escalier en bois laisse supposer qu'il existe au moins une chambre à l'étage. Mon interlocutrice, qui m'annonce avoir 70 ans alors qu'elle donne le sentiment d'en avoir dix de plus, a eu un accident cardio-vasculaire il y a quelques années qui l'a laissée en partie paralysée. Son mari, qui était soudeur, est décédé il y a déjà seize ans, mort subitement d'une crise cardiaque à 57 ans. Deux fils sont nés de cette union : le défunt, qu'on appellera Pierre, et son cadet de deux ans, qu'on nommera Philippe. Pierre ne s'est pas remis du décès de son père. Mort brutalement à son tour à 39 ans, il n'aura jamais travaillé de sa vie.

J'essaie de comprendre : « *Ce sont des choses qui arrivent* » me dit la maman. « *Et puis mon fils buvait. Nous ne sommes pas nés sous la*

bonne étoile, voilà tout. » Pas de révolte chez elle, et le chagrin est tellement contenu qu'on pourrait croire qu'il n'existe pas. Elle a aussi son autre fils à charge, que je ne verrai pas. Cette femme est originaire du Nord de la France, où elle a encore deux frères. Ils viendront aux funérailles. Elle a demandé une courte célébration à l'église « *pour que Pierre ne soit pas enterré comme un chien* ». Croit-elle en Dieu et en son paradis ? Elle dit ne pas trop savoir : « *Dieu, il ne parle pas beaucoup. Mais il doit avoir ses raisons.* » Encore cette surprenante résignation, seule façon, peut-être, de vivre avec le malheur et d'y trouver sens.

En sortant, soulagé de trouver un air plus respirable malgré les gaz d'échappement des voitures, je croise, à l'entrée de la boulangerie, un homme qui me tend un verre vide destiné à recevoir d'hypothétiques oboles. Il a sur la tête un drôle de chapeau à moitié écrasé comme on en voit dans certains films espagnols ou portugais. Le reste de sa tenue donne à voir des habits usagés mais propres. Il est vêtu de sombre. Une barbe de plusieurs jours mange une partie de ses joues et de son menton. Je n'arrive pas à lui donner un âge : 50 ans ? 60 ans ? Il a un visage d'Européen du Sud, mais il vient peut-être plutôt d'Europe centrale. Parle-t-il français ? Je n'en saurai rien. L'échange se fait juste dans le croisement de nos regards. Ses yeux laissent percer un sourire, malgré les cernes qui les entourent et qui témoignent d'une vraie lassitude. Du fond de ma poche, je tire une pièce de deux euros (ce qu'on recommande aujourd'hui aux chrétiens de donner chaque dimanche à la quête !) que je dépose dans son verre tendu. Moi non plus je ne dis rien. J'essaie seulement de lui sourire avec mes yeux. Lui aussi, comme la dame que je viens de quitter, serait-il né sous une « mauvaise étoile » ?

Un peu plus loin, sur l'avenue qui mène vers chez moi, à proximité d'une croix de pierre du XVII^{ème} siècle qui a survécu à diverses destructions, je sais que je risque de buter sur une jeune femme accroupie, une Tzigane roumaine, qui, elle aussi, fait souvent la manche en cet endroit. Mes yeux ont vu trop de pauvretés en un temps très court. Je préfère donc faire un détour et regagner ma demeure par un autre chemin.

Une phrase de Jésus, rapportée par l'Évangile de Matthieu (26, 11), est remontée à mon esprit : « *Des pauvres, vous en aurez toujours.* » Lui aussi, aurait-il été résigné ?

Père Christian Delorme



Photo Fabrice Jannier

Tarifs
étudiants

Les Bric à Brac®

«magasins» du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Brocante, meubles, literie, hi-fi, vêtements, vaisselle, livres, jouets, etc. à tout petits prix !



- Baraban -

130 bis, rue Baraban - Lyon 3^{ème}
(Bus 11-34-99) - Tél./Fax 04 72 34 84 46
du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

- Croix-Rousse -

19, rue Pailleron - Lyon 4^{ème}
(Métro Hénon et bus 13) - Tél./Fax 04 72 07 94 89
lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Guillotière -

56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème}
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta)
Tél./Fax 04 72 73 09 27
mardi à vendredi de 14h30 à 17h30

- Oullins -

6, rue Pierre Sémard - 69600 Oullins
(bus 10-14-47-63-88) - Tél./Fax 04 72 66 95 02
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

- Vaise -

21, rue Berjon - Lyon 9^{ème} (Métro Gare de Vaise)
Tél. 04 78 47 13 47 - Fax. 04 78 47 86 05
lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Villefranche-sur-Saône -

317 rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél./ Fax : 04 74 60 47 62
mardi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Où déposer vos dons en nature et contacter le service collecte ?

- **Service Collecte** - Collecte à domicile gratuitement vos dons de meubles et objets volumineux. Vous pouvez contacter le service Collecte au 04 37 37 49 72
- **Centre de Tri Guillotière** - 85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème} - Vêtements, chaussures, linge de maison... propres, et en bon état. Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.
- **Centre de tri Quai Gillet** - 58 quai Gillet - Lyon 4^{ème} - Tél. - Fax : 04 78 39 32 95 - Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état. - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- **Recyclerie de Vaise** - Bungalow dans la déchetterie: 82, avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9^{ème} - Tél. 04 78 47 10 57. Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie.
- **Recyclerie de Francheville** - Bungalow dans la déchetterie: 29, route de la Gare - 69360 Francheville - Tél. 04 78 59 04 32. Meubles, mobiliers divers, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie.
- **La Main Tendue** - 317 rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône - Tél. 04 74 60 47 62 - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30



Agir pour le bien-être des personnes sans abri en offrant votre temps

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour:

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au Foyer et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du Foyer, de vos disponibilités et de vos envies.

Contact mail:

benevolat.fndsa@wanadoo.fr

Téléphone:

04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 85

Site internet: www.fndsa.org

Devenir bénévole

De nombreux postes restent à pourvoir dans les différents services de l'association: Emploi-formation, Soutien scolaire, Bric à Brac, Pôle familles, Accueils de jour, Accueil de nuit, animation, communication, secrétariat...

Que vous soyez en activité, étudiants, à la retraite, sans profession... le Foyer vous attend!

Tous les profils nous intéressent, que vous disposiez de peu de temps, en journée, en soirée, le week-end, que vous ayez envie de vous investir plus en profondeur dans une action en faveur des plus jeunes, des plus âgés, des personnes en insertion ou à la recherche d'un emploi, à Lyon, comme à Villefranche sur Saône, Villeurbanne, Villette d'Anthon, etc.

Besoin de plus d'informations ?

Des fiches de postes à pourvoir sont disponibles sur le site internet du Foyer www.fndsa.org et sont régulièrement mises à jour. N'hésitez pas à les consulter!

Portrait de Camille

Bénévole

Camille est étudiante en école de commerce.

Elle souhaitait « *découvrir autre chose, aider les autres* ». Aujourd'hui elle participe activement à l'accueil du soir le jeudi de 18h45 à 20h45. Servir, aider, mais aussi discuter, échanger avec les personnes accueillies: « *Elle a toujours le petit mot qui nous rassure, le petit geste qui fait du bien! On l'aime notre Camille* », nous confie un passager.

Agir pour le bien-être des personnes sans abri grâce à vos dons

Vous pouvez soutenir le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri par :

- **Un chèque, un prélèvement automatique,**
- **Un don au titre de l'ISF**
- **Un contrat d'assurance vie** en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.
- **Un legs, une donation,** pour aider le Foyer à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique le Foyer peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du Foyer ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. : 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : www.fnds.org

Votre réduction fiscale :

● Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, **défiscalisation jusqu'à 75 %** de votre don dans la limite de 495 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

● Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au Foyer Notre-Dame de Sans-Abri donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Nouveau : Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du Foyer **est déductible de votre ISF à hauteur de 75 %** du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Le saviez-vous ?

- **15 euros** : un passage dans un accueil de jour
- **30 euros** : une nuit en centre d'hébergement
- **45 euros** : une journée pour un jeune en insertion avec accompagnement social et hébergement





AVEC VOUS,
ACCOMPAGNER LES SANS-ABRI VERS UNE VIE MEILLEURE

le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri

Coupon à retourner au **Foyer Notre-Dame des Sans-Abri**: 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Avec 30 euros seulement, une nuitée et un peu d'espoir pour un sans-abri.

Mme, Mlle, M,

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél. Bureau :

Tél. domicile :

E-mail :

Je souhaite aider financièrement le Foyer :

– ci-joint chèque deeuros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante :

.....

Je souhaite m'abonner ou me réabonner (8 € pour 4 numéros).

Prélèvement mensuel

Joindre un RIB N° national d'émetteur : **227 072**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri - 3, rue Père Chevrier 69361 Lyon Cedex 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre€

Ma banque

Nom de ma Banque :

N°Rue.....

Code PostalVille

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date Signature

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est une association reconnue d'utilité publique. Tout don au Foyer bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don**, dans la limite de **495 euros**. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. **Voir au dos pour toute information complémentaire.**

En 2008, l'accueil des passagers au Foyer a représenté environ 215.000 nuitées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers.